

<b>Ecole Elémentaire LA NEUVE</b> rue neuve ; 73110 LA ROCHETTE ce.0731279u@ac-grenoble.fr tel : 04.79.25.52.97	<b>Parents d'élèves délégués</b> parentslaneuve@gmail.com
---	--

## PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE DU 18 OCTOBRE 2018

<u>Les enseignants présents :</u> F Briffoteau, A Briois, S Bruyere, C Chassigneux, G Frattina, F Gencourt, C. Guillermand, S. Hogrel, C Lachize, O.Molitor, A Neuenschwander, A. Orsati, A Poutrel, C Tonin, , MP Varischetti, C Verger,	<u>Les représentants des parents présents :</u> Cécile Bonnot, , Arnaud Castier, Virginie Dutheil, Laure Bazile, Sandie Heritier, Nathalie Martinet, Marie De Heeckeren, Michaël Petithomme, Corinne Boyat, Cédric Large, Lionel Fuentes
<u>Autres membres</u> élue de la ville : Gwenaëlle Biboud	
<u>Présents :</u>	
<u>Excusés :</u> IEN : S Chery DDEN : Michèle Duc Enseignants : P. Monteil, E. Proix Délégués excusés : , Elodie Toret, Marie-Line Grard, Thierry Morestin	

La séance est ouverte à 18h35.

### 1. Fonctionnement du conseil et de l'école

Le conseil d'école est une instance qui permet de discuter du fonctionnement de l'école dans son ensemble. Elle permet la rencontre des parents avec l'équipe enseignante et les responsables de la municipalité.

Nous félicitons les parents d'élèves élus à l'unanimité des 206 suffrages exprimés. Nous notons que le taux de participation est un peu supérieur à celui de l'année dernière 43% (contre 39%). La présence d'une seule liste n'incite pas à voter. Nous remercions tous les votants et l'équipe élue pour leur engagement dans l'école.

### 2. Vie de l'école

#### o Effectifs et organisation pédagogique

13 classes réparties en 2 CP, 1 CP-CE1, 2 CE1, 2 CE2, 1 CE2/CM1, 2 CM1, 3 CM2, 1 dispositif ULIS.

13 enseignants travaillent à temps plein, en CE1 Mme Poutrel exerce à 75%, Mme Proix assure les 25% restants.

La directrice est déchargée de classe.

Le RASED est rattaché à l'école mais exerce pour toutes les écoles du secteur. Il est toujours constitué de la psychologue et de la maîtresse E. Cette année, Mme Monteil (psychologue scolaire) exerce en remplacement de Mme Di Monte. Mme FRATTINA continue ses interventions en tant que maîtresse E. Nous regrettons l'absence d'enseignant G, en conseil de cycle, nous notons des besoins d'accompagnement pour certains élèves.

Le RASED participe à l'intégration d'enfants porteurs d'un handicap, prépare les dossiers d'orientation (MDPH, CDOEA).

Le maître E propose des aides pédagogiques par une approche différente, aux élèves manifestant des difficultés avérées.

Mme Waché, professeure d'allemand, intervient dans les 3 classes scolarisant des élèves en CM2. Les modalités d'interventions en allemand devraient évoluer pour permettre la découverte de la langue allemande dans les autres écoles du canton. C'est un travail et une réflexion qui est menée dans le cadre du conseil école/collège.

L'équipe est complétée par 8 AVS.

Les 8 AVS (en poste dans notre école à partir de notifications MDPH) sont réparties en 1 AVS co pour accompagner les élèves d'ULIS, puis des accompagnements pour un élève (temps AVS individuelle) ou pour accompagner plusieurs élèves (temps AVS mutualisé) ou sur du temps périscolaire : cantine.

Les accompagnements n'ont été mis en place que fin septembre à cause des difficultés liées au service de gestion des AVS et AESH. Un dernier accompagnement n'a été finalisé qu'aujourd'hui.

Les difficultés de mise en place des accompagnements par AVS des élèves sont préjudiciables aux élèves en premier lieu mais également au groupe classe.

Nous sommes dans l'attente d'un jeune en service civique. Nous espérons que la mission pourra débuter au retour des vacances de Toussaint.

#### ○ Règlement intérieur

Le règlement intérieur n'a pas été modifié cette année. Pour la première année, il n'a pas été distribué. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de l'école. Quelques familles nous en ont demandé une version papier.

Les responsables des élèves ont signé un mot attestant qu'ils avaient pris connaissance du règlement et des chartes associées.

Nous tenons à rappeler la nécessité de respecter les horaires. Beaucoup d'élèves sont en retard le matin. Le portail ferme à 8h20 et 13h50 impérativement car les enseignants doivent rejoindre leur classe et assurer la surveillance des rangs.

Les retards des parents aux sorties (11h50 et 16h20) posent également des difficultés au service périscolaire. Les retardataires sont certes facturés mais ces retards quotidiens ne sont pas respectueux des enfants (qui sont alors très inquiets) et du travail de l'équipe.

Un échange s'engage autour des actions possibles : mot édité aux parents concernés, strict respect de la loi, facturation très lourde, ne pas permettre de départ entre 16h20 et 17h20, ... La municipalité va mener une réflexion et fera des choix pour améliorer la situation actuelle.

Par ailleurs, ni l'équipe enseignante ni la directrice ne peuvent autoriser les absences. En cas de besoin, il faut adresser un courrier à l'inspectrice, c'est la directrice qui lui transmet ce courrier.

#### ○ Projet d'école

Un nouveau projet d'école a été rédigé l'année dernière.

Il a pour but de définir dans un cadre strict, comment par des actions ciblées nous pouvons améliorer les résultats des élèves, leur permettre de bénéficier de parcours cohérents (parcours citoyen, parcours culturel et artistique et parcours d'éducation à la santé), accompagner les élèves à besoins particuliers mais aussi communiquer avec l'ensemble des partenaires (famille et autres).

Présentation succincte avec un diaporama.

#### ○ Projets de classe

Cette année, 9 classes sont concernées par une classe découverte. Les subventions baissent, les restes à charge des familles augmentent... A l'avenir, il faudra envisager de diminuer le nombre de classes découvertes pour permettre la participation de tous les enfants avec des participations « raisonnables »

On souligne la richesse des activités sportives que nos élèves peuvent mener grâce aux installations sportives mais également aux interventions ponctuelles de Mélissa Valette ainsi que des nombreux bénévoles.

L'action de tous permet la mise en place d'activités diverses. Merci à tous nos bénévoles qu'ils soient parents d'élèves ou simplement disponibles pour les enfants.

Penser à contacter la directrice pour l'inscription aux sessions d'agrément (ski nordique ou alpin, vélo, escalade, natation, ...)

#### Médiathèque :

Les classes bénéficient de 4 sorties à la médiathèque dont une musicale.

#### USEP

La participation de l'école de La Rochette aux activités USEP est très importante.

Il est demandé aux familles de cotiser 5 euros pour la licence USEP. Cette participation concerne tous les enfants qui participent aux activités USEP, à titre individuel ou par classe. Les classes concernées demandent aux familles lorsque c'est nécessaire.

Actions pendant le temps scolaire (Indiana Mômes, Trappeur, chemins de la mémoire)

Actions en dehors du temps scolaires donc pour les élèves volontaires (cross départemental, Départemental de ski alpin, orientation, 2 heures à vélo, Vallée des défis)

○ Travaux

REALISES :

- Renouvellement de toutes les portes qui donnent sur l'extérieur.
- Dotation de 2 classes mobiles et entretien pour le réseau
- Renouvellement des dalles lumineuses au plafond (remplacement des néons par les LED)
- Installation d'un portillon et d'un visiophone pour le service périscolaire.

A ENVISAGER :

- Occultation du grillage et portail coté piscine et réparation de certains panneaux dans la cour.
- Mise en place d'un système d'alerte pour les exercices PPMS.
- Mise en place d'un visiophone équivalent à celui installé côté périscolaire pour la porte administrative.
- Remplacement du grillage du plateau sportif par un grillage panneau soudé.
- Rénovation des peintures (couloirs et classes) de l'école.
- Un bâtiment périscolaire extérieur à l'école (garderie + cantine).
- Réfection des balises orientation au lac de Détrier.
- Les trottoirs peints à la sortie de l'école sont très glissants lorsque les températures descendent. Ce peut être accidentogène.

3. La sécurité :

a. Exercice d'évacuation incendie.

Il se déroulera le 18/11/2018.

b. Premier exercice PPMS

Une information a été donnée au préalable aux enfants afin d'éviter le stress. Le scénario envisageait une intrusion par un individu malveillant côté passerelle, entrée par la porte de l'école. L'exercice s'est déroulé le 16/10/2018, l'alerte a été transmise par Audrey Neuenschwander et Franck Gencourt. L'exercice s'est bien déroulé ; certaines classes se sont confinées ; d'autres ont évacué. A chaque instant, l'équipe veille à rassurer les enfants.

Point de dysfonctionnement : l'alerte ! L'utilisation des téléphones n'est pas satisfaisante. Tout le monde n'a pas reçu l'alerte malgré une information préalable ! La directrice a demandé à la municipalité d'engager une réflexion afin que la diffusion de l'information soit efficace, lorsque les élèves sont dans les classes, mais également lorsqu'ils sont dans la cour.

Actuellement, aucun système d'alerte n'est possible lorsque les élèves sont dans la cour.

Une discussion est engagée pour qu'une solution technique satisfaisante soit trouvée : prendre exemple sur des écoles ou établissements de taille équivalente, système visuel ou sonore, la difficulté vient également du fait que le système d'alerte déclenché, le protocole de mise en sécurité est strictement lié au scénario d'intrusion ou d'attentat. (Confinement ou évacuation)

Chacun s'accorde sur le fait qu'une solution technique doit être trouvée.

4 - Questions des parents.

Les parents n'ont pas soumis de questions.

Ils sollicitent la mise en place d'un panneau sur le parking côté gymnase pour faciliter la communication. Ce panneau pourrait être utilisé conjointement par les parents élus et les parents du Sou des écoles.

Mme Biboud suggère que le panneau actuel accueille les informations des différents partenaires.

Les parents souhaiteraient ne pas avoir à solliciter la directrice pour leurs affichages. Il serait possible de faire un double des clefs.

Une rencontre est prévue entre les parents et la directrice pour trouver une solution.

Pour information les prochains conseils d'école sont prévus les :  
Jeudi 7 février et mardi 4 juin.

La séance est clôturée à 19h25.